



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
SECRETARIAT D'ÉTAT AUX SPORTS

DIRECTION DES SPORTS  
CENTRE DE GESTION OPERATIONNELLE  
DES CADRES TECHNIQUES SPORTIFS

Paris, le 22 DEC. 2015

CGO-CTS N° 000784

Madame la directrice technique nationale,  
Monsieur le directeur technique national,

Le ministre chargé des sports a confié en mai 2014 à l'inspection générale de la jeunesse et des sports (IGJS) la double mission d'analyser les conditions d'exercice professionnel des agents de l'Etat exerçant les missions de conseillers techniques sportifs (CTS) et d'élaborer, sur la base de cette analyse et après une consultation large de l'ensemble des interlocuteurs concernés, un projet de code de déontologie.

L'IGJS a réuni à trois reprises, de novembre 2014 à janvier 2015, un groupe de travail spécifique composé de conseillers techniques, de directeurs régionaux, de représentants du personnel, de représentants des associations professionnelles et de représentants de l'administration. Les travaux ont été rapides et constructifs, démontrant ainsi l'utilité de la démarche.

Ce document qui a été publié au Bulletin officiel Ville, Jeunesse, Sports et Vie associative le 22 septembre 2015 est maintenant diffusable à tous les conseillers techniques sportifs.


J'ai donc demandé par instruction aux directeurs régionaux de bien vouloir assurer cette diffusion auprès des conseillers techniques nationaux et régionaux affectés dans leur région.

Je vous remercie de bien vouloir faire de même à l'égard des conseillers techniques sportifs sous contrat de préparation olympique ou de haut niveau qui exercent leurs missions auprès de votre fédération. Vous trouverez donc en pièce jointe à ce courrier le code de déontologie des conseillers techniques sportifs.

Je vous remercie par avance de votre mobilisation sur ce dossier important.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes les informations complémentaires que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame la directrice technique nationale, Monsieur le directeur technique national, l'expression de ma considération distinguée.

  
Thierry MOSIMANN